

Des services «prioritaires»...avec des moyens déficitaires:
Bienvenue dans notre Ministère!



Depuis que le Ministère du travail s'est rendu compte que le Covid-19 n'était ni un complot des travailleur.euses pour tirer au flanc, ni même une excuse des patrons pour récupérer des aides publiques -pour une fois 😊, il a fini par permettre à la majorité de ses agent.es de se confiner pour télétravailler, émis des instructions (douteuses et incomplètes) pour les agent/es de contrôle, bref pondu un tas d'instructions par secteur d'activité.

Ont été listés, en dehors des contrôles, trois services « prioritaires » à maintenir et même à renforcer durant la crise : les **services de renseignements en droit du travail (SRDT)**, pour répondre au public ; l'activité partielle dite « **chômage partiel** » (AP) qui fait l'objet d'annonces publiques permanentes ; enfin les services qui concourent à la continuité économique en période de mutations économiques (les "Mutécos", avec **l'instruction des plans de sauvegarde de l'emploi -PSE- et des ruptures conventionnelles collectives -RCC**).

Des messages récurrents appellent les agent.es confiné.es à se déconnecter du VPN (*le logiciel de connexion à distance*) pour permettre à ces agent.es prioritaires de travailler à distance...**mais rien ne marche !**



Triste bilan pour cette première semaine de confinement dans les «services prioritaires» (selon notre Ministère):

- ❶ **Un sous-effectif chronique qui révèle ses effets dévastateurs durant une crise**
- ❷ **Un sous-dimensionnement technique qui rend les tâches quasiment impossibles à réaliser à distance**
- ❸ **Des injonctions contradictoires incessantes de la hiérarchie, sourde comme un pot, qui stresse les agent.es sans être présente et sans apporter de solutions concrètes à leurs problèmes**
- ❹ **Une sur-sollicitation soudaine de services habitués à être les parents pauvres du ministère, sans aucune motivation, encouragement ni perspective de revalorisation de la part de leur hiérarchie**

Le SRDT est composé d'agent·es, à l'origine contrôleur·euses du travail mais de plus en plus secrétaires administratif·ves, qui renseignent le public sur des questions de droit et qui sont actuellement davantage encore sous le feu des questions de tous ordres en lien avec les effets du Covid-19 sur la relation de travail. Pour elles et eux, **c'est la débrouille à tous les étages** : loin d'être tou·tes équipé·es d'ordinateurs ou de téléphones portables, certain·es agent·es du service ou des services généraux font les fonds de tiroirs pour glaner les rares matériels et traversent des départements pour les livrer aux domiciles des collègues. Sans aucun matériel de protection. Les autocoms (*qui permettent les transferts d'appels*) des sites de travail sont pour la plupart obsolètes, sous-investissement récurrent oblige, rendant les transferts d'appel aléatoires. Bref, **aucune anticipation et un stress maximum** pour ces collègues à qui on demande des remontées statistiques quotidiennes. Sans compter les endroits où il n'y a rien de prévu du tout ! Pour celles et ceux qui travaillent encore sur site, avec le renfort d'autres services, **le nettoyage entre deux collègues n'est tout simplement pas mis en œuvre** - même dans les régions où le comité d'hygiène et de sécurité s'est réuni pour définir ce type de mesures de prévention *a minima*.

L'Activité Partielle, mise en vedette par Bruno Le Maire et tous les médias et présentée comme l'amortisseur miracle pour le maintien des salaires du privé « garanti ou remboursé » sous 48h, s'est vu **dépassé humainement** (*à Paris, par exemple, c'est trois personnes maximum, bien moins dans les autres départements*)

et techniquement (*la plate-forme web pour faire la demande a planté dès le début des mesures de confinement, d'où la prolongation à un mois de traitement avec effet rétroactif*), faisant là encore s'arracher les cheveux des instructrices et instructeurs comme de leurs responsables, hué·es par les entreprises et stressé·es par l'ampleur de la tâche sans la possibilité de traiter les dossiers. Les agent·es sont lassé·es, pris entre le marteau et l'enclume, mis·es dans une situation intenable. Pour ces agent·es, **les demandes s'accumulent et le travail sera très dur durant la période mais également pendant plusieurs semaines, et sans doute des mois**, à se trouver submergé·es de dossiers.

Les Mutécos sont également très sollicités, car **les PSE en cours de procédure perdurent et doivent faire l'objet de décisions sinon ils sont homologués ou validés tacitement, sans contrôle aucun**, souvent au détriment de la qualité des mesures de reclassement pour les salarié·es qu'ils contiennent. Par ailleurs, arrivent également -et arriveront de plus en plus- des PSE de sociétés mises en redressement judiciaire ou en liquidation judiciaire, en lien avec la crise sanitaire. Or l'instruction d'un dossier de PSE, hors le sous-effectif chronique des services, demande la **lecture de 500 à 1000 pages de données diverses, le téléchargement de 50 à 80 mo de dizaines de fichiers en moyenne**, la connexion à un serveur, à une application web... toutes choses inaccessibles faute de capacités suffisantes (VPN, réseau, etc) qui ne redeviennent accessibles qu'à partir de 20h.

Aucune instruction contraignante n'a été publiée pour obliger les entreprises à suspendre leur procédures durant la crise sanitaire, il n'est fait état que de vagues préconisations, et les litiges qui feront de futurs contentieux s'accumulent...là aussi les agent.es de ses services doivent « se débrouiller ».

Sans oublier les services informatiques et les moyens généraux, dont les agent.es travaillent d'arrache-pied, exposé.es, mais que personne ne mentionne car même en période de crise sanitaire, l'intendance doit suivre, peu importe comment.



Les agent.es accompliront leurs missions et sauront faire face si on leur en donne les moyens car ils et elles sont plus conséquent.es que leur chefferie...

Mais ils et elles sauront aussi s'organiser, le moment venu, pour:

- Réclamer des comptes aux responsables sur cette gabegie, ces dysfonctionnements, ces galères qui font qu'il est impossible de se connecter à distance pour travailler ou d'être joint.es par le public alors que nous sommes en 2020, dans l'un des pays les plus riches du monde, ultra connecté

- Revendiquer la revalorisation immédiate de leurs statuts, de leurs carrières, de leurs rémunérations, de leurs moyens humains et financiers car on ne peut d'un côté mobiliser un.e agent.e, lui faire porter le fardeau de la nécessité absolue et le laisser, à 1,2 SMIC, en face d'usagers excédés, de travailleur.euses ultra-fragilisés.es, d'entreprises au bord de la faillite, d'une hiérarchie qui s'excite sur son clavier mais qui reste loin du terrain.... sans récompense derrière ce service rendu, alors que des entreprises du privé vont mobiliser des primes (tout en étant indemnisées ou sécurisées, ironie de l'histoire, par l'action de ces mêmes collègues).

Il est temps que nos guides suprêmes, nos hiérarques si prompt.es à la production bureaucratique de notes de service, gèrent enfin correctement et concrètement la crise actuelle en débloquant les moyens humains et techniques puis qu'ils envisagent sérieusement le jour d'après.

...Et les agent.es de ces services, en grosse galère, n'auront pas la mémoire courte au sortir de la crise!

